

Réflexions sur les prépositions in et ad dans quelques textes romans

Autor(en): **De Poerck, G. / Mourin, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **13 (1953-1954)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-14277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réflexions sur les prépositions *in* et *ad* dans quelques textes romans¹

Deux mots d'abord pour éviter les malentendus possibles.

Il n'entre pas dans nos intentions de faire une histoire, même sommaire, des prépositions *in* et *ad* dans les parlers romans. D'ailleurs des chapitres importants de cette histoire ont déjà été écrits. M^{me} C. Fahlin a consacré tout un livre, fort bien fait, à l'emploi au sens local de ces prépositions dans les provinces les plus importantes de la Romania². Sans doute ne pourrions-nous mieux circonscrire la portée de notre contribution personnelle qu'en disant un mot des conditions dans lesquelles elle a pris forme.

L'un de nous, titulaire du cours de grammaire comparée à l'Université de Gand, avait mis à son programme, pendant les années 1947-1948 et 1948-1949, l'étude de quelques aspects sémantiques des continuateurs de *in* et *ad*, dans un nombre limité de textes, pour la plupart anciens, et appartenant tous à la Romania centrale ou orientale. Nous avons ensuite élargi quelque peu notre enquête en considérant aussi l'ancien portugais et le logoudorien moderne³. Dans cette étude nous nous étions imposé comme règle,

¹ Nous avons fait une communication sur le même sujet au XVIII^e Congrès des Philologues flamands à Gand le 20 avril 1949; le résumé en a paru dans les *Handelingen van het XVIII^e Vlaamse Filologencongres*, 1949, p. 156-158, sous le titre: *Réflexions et hypothèses d'étude sur «ad» et les prépositions locales dans quelques textes anciens de la Romania centrale et orientale*.

² C. FAHLIN, *Etude sur l'emploi des prépositions «en, a, dans» au sens local* (Arbeten utgivna med understöd av Vilhelm Ekmans Universitetsfond, XLIX), Uppsala, Almqvist et Wiksells, 1942, in -8°, IX et 371 p.

³ Le premier des deux auteurs porte plus spécialement la responsabilité de l'interprétation des textes latins, français, provençaux,

quel que fût le nombre de pages dépouillées pour chaque texte (les textes de longueur moyenne ont été l'objet de relevés exhaustifs), de faire des dénombrements entiers, de considérer absolument tous les emplois attestés¹. Les travaux de séminaire aux lombards et piémontais. Elle incombe au second pour les textes engadinois, surselvans, dolomitiques, logoudoriens, roumains et portugais. L'espagnol, le catalan et l'italien n'ont pas fait l'objet de dépouillements de première main: nous les citons d'après M^{me} Fahlin.

¹ Cependant nous n'avons pas retenu, dans le présent article, tous les aspects et emplois de *in* et *ad* relevés, ni tous les textes lus par nous. Sous peine de grossir exagérément notre exposé, il nous a fallu nous borner aux emplois qui nous ont paru les plus caractéristiques du point de vue du comparatiste. Nous n'avons repris aucun exemple aux dictionnaires, dont les principaux ont été évidemment consultés par nous. Voici l'explication des sigles des textes auxquels nous renvoyons:

Pour le latin: Grég., H. F. et Mart.: GRÉGOIRE DE TOURS, *Opera*, édit. W. ARNDT ET BR. KRUSCH, *Monum. Germ. Hist., SS. rerum Merovingicarum*, t. I, 1884: *Historia Francorum* et *Vita Martini*.

Pour l'a. français: A<lexis>, E<ulalie>, Ét. (ép. s. Étienne), J<onas>, L. (s. Léger), P<assion>, S. (serments de Strasbourg).

Pour l'a. provençal: B<oecis>, F. (Chanson de sainte Foy d'Agén).

Pour l'a. cat.: Aut.: R. D'ALÒS-MONER, *Autors catalans antics*, I: *Historiografia*, Barcelona, Barcino, 1932, in -16°, 195 p. (XIII^e et XIV^e s.).

Pour l'a. port.: Crest.: J. J. NUNES, *Crestomatia arcaica*, Lisboa, Teixeira, 1943, 3^e éd. in-16° (XII^e s. ss.).

Pour l'a. piémontais: S<ermoni gallo-italiche>, édit. F. A. UGOLINI, *Testi antichi italiani*, Turin, 1944, in-8°, p. 10-69 (XII^e s.).

L'a. lombard est représenté par la Paraphrase pavesane du «*Neminem laedi nisi a se ipso*» de s. JEAN CHRYSOSTOME, ms. du XIV^e, édit. W. FOERSTER, dans AGI VII, 1-120. L'original serait du XIII^e siècle.

Pour l'a. surselvan: L<uci Gabriel> et St<effan Gabriel>: C. DECURTINS, *Rätoroman. Chrestom.* I, p. 42-69 (XVII^e s.).

Pour l'a. engadinois: B.: les *Actes des apôtres* selon J. BIFRUN, *Növ sench Testament*, rééd. TH. GARTNER, Dresden et Halle, Gesellschaft für Rom. Lit., XXXII, Niemeyer, 1913, in-8°, p. 265 sv. (XVI^e s.).

Pour le ladin des Dolomites: Cal.: *Calēnder de Gherdëina per l'an 1948*, Persenón, Weger, in-8°, 65 p.

Pour le logoudorien: G.: P. SORO, *Sa Gerusalemme liberada de*

quels cette étude a donné lieu nous ont amenés très tôt à distinguer des emplois concrets, en ordre principal locaux, d'autres, purement grammaticaux et très éloignés des premiers. Nous avons cru qu'il y avait quelque arbitraire à dissocier, comme l'a cependant fait M^{me} Fahlin, ces derniers emplois des emplois concrets. Aussi nous sommes-nous efforcés de mettre en lumière les rapports associatifs que chaque texte permet d'établir entre tous les emplois possibles de la même préposition. En d'autres mots, nous avons commencé par un examen purement synchronique de la langue représentée par chaque texte.

Ensuite nous avons procédé à la comparaison des différents systèmes ainsi dégagés, comparaison d'autant plus fructueuse, nous a-t-il paru, que nos textes étaient éloignés les uns des autres dans le temps ou dans l'espace. Nous avons cru remarquer que ces rapprochements permettaient d'introduire dans le tout une perspective, que nos systèmes s'éclairaient mutuellement, et même que leur comparaison suggérait avec force l'existence de processus d'évolution parallèles qui risquaient, faute de documents en nombre suffisant pour les périodes reculées, d'échapper à l'investigation de l'historien de chaque langue.

On trouvera donc ici, avec les réserves qui s'imposent, eu égard au petit nombre de textes utilisés, tout ce que peut atteindre la méthode analytique et comparative, et rien que cela. Comme nous ne prétendons qu'éclairer un aspect (mais véritable) des choses, et un aspect nouveau, nous nous sommes crus dispensés de discuter les interprétations émises avant nous, qui se placent presque toujours sur un plan différent.

*

Torquatu Tassu in limba sarda, Nuoro, Tip. Ortobene, 1948, in-8°, 212 p.

Pour l'a. roumain: G<ASTER>, *Chrestomatie română*, Leipzig, 1891, t. I (XVI^e s.); *Let<tres> roumaines de la fin du XVI^e s. et du début du XVII^e*, édit. A. ROSETTI, Paris, 1926; O.: *Palia d'Orăștie*, édit. M. ROQUES, Paris, 1925 (fin XVI^e s.). Dans la transcription des caractères cyrilliques, nous avons adopté le système de translittération observé par M. Rosetti, en transcrivant de plus les trois lettres slaves, qu'il conserve, par « ŭ », « ia » et « î »: les « roumanisants » nous comprendront parfaitement.

Les prépositions latines qui entrent en ligne de compte, nous l'avons dit, sont *in* et *ad*.

En latin classique, *in* introduit une idée de lieu absolue. Il recouvre, à lui seul, les variétés de contact matériel que le français rend par *en*, *dans*, *sur* et *contre*: «*in urbem ire, in urbe esse, in equo sedere, in aliquem impetum facere*». Quand nous traduisons en français des expressions latines comme «*in urbe*» et «*in equo*», nous rendons *in* par des prépositions différentes: «dans la ville, sur le cheval», là où le latin classique ne peut se servir que d'un seul mot. Cela veut-il dire que le *in* latin ait deux sens? Nous croyons que, dans le système linguistique du latin, ce que *in* marque, ce n'est pas une situation *dans* ou *sur*, mais la situation tout court.

Et il en est de même là où les langues romanes ont conservé à *in* sa valeur latine. Quand l'ancien lombard, par exemple, dit: «*Herodia [...] laqual [...] se fe portar la testa de san Çuan Batista in un taglaor grande*» (P., 11, 40), faut-il traduire: «in un taglaor» par «dans un plat» ou «sur un plat»? Nous hésitons; et cette hésitation même nous semble indiquer que la nature particulière du contact local (*dans* ou *sur*) réside beaucoup moins dans le rapport de la chose dont nous parlons (*testa*) au contenant ou au support (*taglaor*) que dans la façon dont nous avons appris à nous représenter ce contact. Aussi le linguiste doit-il être sans cesse sur ses gardes pour ne pas attribuer aux rapports locaux et aux expressions locales d'une langue étrangère des distinctions qui n'ont de réalité que dans sa propre langue.

Que le français ait pu dire: «lire sur un livre»¹ là où il dit aujourd'hui: «lire dans un livre», est sans conséquence quant à la valeur des prépositions en cause, et ne tient qu'à une manière particulière de se représenter un rapport inchangé en soi. On épuise donc le problème linguistique en déterminant la valeur ou la fonction d'une préposition; on n'épuise pas pour autant le problème de psychologie collective qui est inséparable du problème linguistique, et qui se laisse formuler comme suit: comment une collectivité linguistique se représente-t-elle les rapports qu'elle rend par ces prépositions?

¹ F. BRUNOT, *La pensée et la langue*, 3^e édit., p. 143.

Un autre exemple du même fait nous est fourni par le surselvan. Pour nous, il nous paraît évident que nous regardons, pour prendre l'expression la plus générale, quelque chose ou *vers* quelque chose. Mais le surselvan aperçoit et, par conséquent, présente le rapport autrement: il regarde *sur* quelque chose: «ieu mirai sin la lavur» (L., 68, 21 = 'je regardai *sur* le travail'), «mireit mai sin nies Rein» (L., 67, 21 = 'regardez encore *sur* notre Rhin'). Cette manière différente de s'exprimer n'implique nullement que le *sin* surselvan tienne, dans le système linguistique, la place du *dans* ou du *vers* français ou d'une préposition zéro: il correspond sémantiquement au *sur* français.

*

Dès le latin, *in* se trouve menacé par plusieurs dangers. D'abord on voit graviter autour de lui toute une série d'adverbes qui marquent des nuances dans les rapports locaux que la préposition ne pouvait rendre. Théoriquement on s'attendrait à une correspondance assez exacte entre prépositions locales et adverbes locaux. Or le latin ne tient pas la balance égale entre eux. Du côté prépositionnel, on a *in*; du côté adverbial: *intus* (REW 4520) et *intro* (REW 4514), le premier répondant à la question *ubi*, le second à la question *quo*; et, avec une idée locale différente, *supra* (REW 8456) et *sursum* (REW 8478, 2°). Les échanges entre les catégories adverbiale et prépositionnelle sont d'ailleurs constants; et c'est ainsi que *supra* fonctionne aussi, dès le latin, comme préposition.

On ne s'étonnera pas, dès lors, que, au point de vue sémantique, l'action partie des adverbes aboutisse à faire distinguer, dans des rapports locaux exprimés jusqu'ici d'une manière indifférenciée par la préposition *in*, deux situations différentes: la situation *sur* et la situation *dans*, réclamant chacune une expression appropriée.

Cette désagrégation de *in* ne s'est réalisée que très lentement. Et les plus anciens textes romans nous montrent encore *in* en possession de la totalité de l'extension sémantique qui était la sienne en latin: il y rend non seulement l'idée de *dans* correspondant aux adverbes *intus* et *intro*, mais aussi l'idée de *sur* correspondant aux adverbes *supra* et *sursum*:

- a. franç.: «intrer en la ciutet» (L., 141), à côté de: «en son cab [...] l'assisdrent» (P., 248);
- a. prov.: «En terral feiron autel niu» (F., 406), mais: «roustiz el ferr» (F., 358);
- a. port.: «hũu dia mandou fazer muy gram fugueyra em seu paaço» (Cr., p. 20), mais: «andamdo hũu dia em seu cauallo» (Cr., p. 20);
- a. piém.: «ne remaingnem en la mala cità» (S., IX, 220), à côté de: «quant el recep passiu en la sancta croz» (S., VIII, 13);
- a. lomb.: «in lo profundo inferno, in fogo et in fiamma» (P., 11, 41), mais: «Herodia [...] laqual [...] se fe portar la testa de san Çuan Batista in un taglaor grande» (P., 11, 40);
- a. surs.: «schi crodan els amadus en ün fussau» (St., 54, 14 = 'ils tombent tous deux dans un fossé'), à côté de: «sa lai numnar Deus en terra» (St., 53, 12 = 'il se laisse appeler Dieu sur la terre');
- a. engad.: «schi uen el in Greciã» (B., XX, 2), mais: «bittand la uesckimainta in terra» (B., XXII, 23 = 'jetant les vêtements à terre');
- logoud.: «sa bella cara, chi in coro l'istat improntada» (G., ch. I, str. 47 = 'son beau visage qui lui est imprimé dans le cœur'), mais: «Gabriele (...) de Deus in terra sos ordines portat» (G., ch. I, str. 11 = 'G. porte sur la terre les ordres de Dieu');
- a. roum.: până cândă te veră turna iară î pământă dei care ești luată (O., III, 19 = 'donec revertaris in terram de qua sumptus es'); mais: «am aflat marha în piçoare» (Let., XXX, 22 = 'j'ai trouvé la marchandise [= le bétail] sur pied').

*

Mais cette situation, qui porte en elle ses germes de destruction, ne tarde pas à être dépassée. La contraction sémantique de *in* s'inscrit au terme d'un processus qui, assez paradoxalement, a pour objet immédiat de renforcer la préposition. Il consiste à faire précéder la préposition *in*, selon la nuance à rendre, tantôt de *intus* ou *intro*, tantôt de *sursum*.

On a donc chronologiquement d'abord *in*, puis *intus in*. Cette seconde étape est attestée en gallo-roman et dans les parlers alpins:

- a. franç.: «l'anema en est enz el paradis» (A., 109 d);
- a. prov.: «inz e las carcens [...] la inz comtava» (B., 96);
- a. surs.: «Pilatus turna puschpei enten la casa da la Drechira» (L., 62, 3 = 'P. retourna encore une fois dans la maison du tribunal');
- a. engad.: «mo aquels el mnand [...] aint in Damascum» (B., IX, 8 = 'mais ceux-ci le menant à Damas');
- ladin dol.: «Iuchin stajova dala ot da sēira bel cuntēnt te ustaria» (Cal., p. 54 = 'I. était à partir de huit heures du soir bien content dans l'auberge')¹.

Si l'idée à rendre est au contraire celle de la situation *sur* le lieu considéré, la formule *sursum in* tend, elle aussi, à concurrencer la préposition simple *in*, mais sans y réussir pleinement. On n'oubliera pas, en effet, que l'idée à rendre pouvait à la rigueur être exprimée en latin classique par *supra* qui est en même temps adverbe et préposition. Les dialectes rhéto-romans ont exploité à fond la formule *sursum in*. Là où le latin disait: «salit in equum», le surselvan dit: «el seglia sin siu cavagl». Dans les plus anciens textes les deux constructions d'ailleurs se rencontrent: «ca nus deveien rogar ils cartents sin terra» (St., 56, 26 = 'que nous devions prier les croyants sur la terre'), mais aussi, nous l'avons vu: «sa lai numnar Deus en terra» (St., 53, 12 = 'il se laisse appeler Dieu sur la terre'). De même en ancien engadinois: «seziand sūn un sieu chiar» (B., VIII, 28 = 'étant assis sur un char à lui'), à côté de: «eau sun tūmō in terra» (B., XXII, 7 = 'je suis tombé à terre'). Et le ladin dolomitique emploie aussi la préposition *sun*

¹ L'ancienne forme de la préposition *te* est *nle*: cf. LARDSCHNEIDER, *Wörterbuch der Grödnert Mundart*, Innsbruck, 1933, n° 5745; mais l'étymon ne peut être le simple *INTUS* (cf. *ibid.*), car *u* atone tombe dans ce dialecte: *tēmps* (< *TEMPUS*), *suen* (< *SOMNUM*). Il faut y voir un *INTUS* + *IN* parallèle à *INTUS* + *AD* > *ta* (*ibid.*, n° 5653). De même *shun* < *JUSUM* + *IN*, et *sun* < *SURSUM* + *IN*, à côté de *sha* < *JUSUM* + *AD*, et *sa* < *SURSUM* + *AD*, et corriger en conséquence le n° 5643.

«che'l fajessa desmèter'l fabrichè sun si grunt» (Cal., p. 39 = 'qu'il fît démolir la construction [faite] sur son terrain').

Le gallo-roman et le piémontais, qui s'y rattache, semblent s'être engagés moins à fond dans la voie de *sursum in*. C'est qu'ici la préposition-adverbe *supra* (*super*), d'emploi sporadique en latin, joue un rôle déjà considérable à l'époque de Grégoire de Tours. Elle permettait de remédier à l'imprécision de *in* au sens de 'sur' sans avoir recours à la périphrase avec *sursum*. Au début il a dû y avoir du flottement, car nos plus anciens textes présentent, semble-t-il, une tentative dans ce dernier sens: «chi maent sus en ciel» (E., 6). La comparaison de ce vers avec «Christus Jesus qui man en sus» (P., 509), et non: «qui maint sus», semble indiquer que *sus en* forme réellement une locution prépositionnelle, dont les termes se retrouvent dans l'ordre inverse dans *en sus*, où il est peut-être permis de voir un adverbe *en* tiré de la préposition, précisé par un second adverbe *sus*.

A *Passion*, 401: «sus en la pedre l'angel set», correspondrait en français moderne: «l'ange est assis sur la pierre». La correction proposée pour *Alexis*, 30a: «del duel s'asist la medre jus (que) a terre», impliquerait que l'adverbe *sus*, comme son contraire *jus*, est susceptible de précéder aussi la préposition *a* (voir plus loin, p. 285). Dans *s. Foi*, 354: «sus en la rocha sta celaz» doit se traduire: «sur la roche il se tient caché», et non: «là-haut sur la roche il se tient caché». L'adverbe précisant ne doit d'ailleurs pas nécessairement précéder la préposition: «baptismanz ded en l'agua jos» (P., 306). L'exemple piémontais suivant est intéressant: «car lo plum zó est la carn qui fo pesant descendé jus el parfont, e la deità remas desore» (S., IV, 75). Il indique l'existence d'une combinaison *deorsum in* parallèle à *sursum in*. Tout parle en faveur d'une grande indépendance des éléments composants: on ne pourrait encore parler ici de locutions prépositionnelles.

*

Mais dans la séquence adverbe + préposition, étant donné que l'élément adverbial, qui à l'origine constituait un élément d'appoint, est sémantiquement plus précis, il se produit un déplacement dans l'importance relative des deux mots. L'adverbe devient

l'élément nécessaire et suffisant, et le *in* n'est plus qu'une syllabe d'appoint sémantiquement superflue. Elle peut tomber sans inconvénient.

Dans le groupe *intus in*, *intus* marque pleinement et à lui seul l'idée locale d'intériorité. Le surselvan *ent'* dans: «ent'ilg uffiern catschare» (St., 47, 36 = 'chasser dans l'enfer') semble continuer un type plus ancien **enten*. De même en provençal, dans «trau de troill qe l'on agges dolaz enz broil» (F., 273), *enz* succède à **enz en*. L'ancien lombard connaît de même le seul *int*, *ind* < *INTUS*, devenu au contact de la voyelle de l'article masculin: *inte*, *inde*¹.

L'évolution que nous venons d'esquisser implique que *intus in* et *in* ont coexisté un certain temps avec uniquement une insistance plus grande du côté de *intus in*. Pour peu que cette insistance ait cessé d'être sentie, et surtout pour peu que *in* au sens de 'sur' ait été remplacé par une autre préposition, comme *sursum in*, le simple *in* au sens de 'dans' pouvait reprendre toute sa vitalité. Et c'est ce qui s'est produit, croyons-nous, en surselvan: *in* y a reconquis, au cours des siècles, quasi entièrement la place qu'avait occupée *intus in*. Pour s'en convaincre il suffit de comparer les éditions de 1648 et de 1869 du *Niev Testament* de Luci Gabriel. Alors que *enta* – dont nous reparlerons à propos des renforcements de *ad* – est resté vivant, *enten* ne subsiste plus guère, dans la langue moderne, que devant le pronom personnel: la contraction de *en* + le pronom personnel *el(s)* conduit phonétiquement à l'élimination complète de la préposition; d'où la préférence donnée à *enten el* et, par analogie, bien que les conditions phonétiques fussent autres, la conservation de *enten tei*. Parmi les causes de la résurrection de *in*, on pourrait songer à l'action lettrée du monastère (catholique) de Disentis, laquelle ne pouvait s'exercer dans le centre (protestant) des Grisons, qui a conservé *enten*.

*

Nous n'avons pas à étudier le renforcement de la préposition *intus in* au moyen de *de*, redoublé ou non: **DE (+ DE) + INTUS*

¹ C. SALVIONI, *AGI* 14, 247 et N 3.

+ IN. DE + INTUS + IN se continue dans l'ancien provençal *dins e* et l'ancien catalan *dins en*: «Entro que rajet lo soleilz dins e la cambra» (*Flamenca*, cité par Fahlin, o. c. 172) et: «E dins en la uila hauia» (*Jacme*, *ibid.*, p. 175). Mais cette étape, à supposer qu'elle ait existé en ancien français, n'y a pas laissé de traces; on n'y trouve que le type *dedenz* (< DE + DE + INTUS) en concurrence avec l'archaïque *ens en*, et qui aboutit à la fin du XIV^e siècle aux premiers *dans*¹. L'*Alexis* connaît ce type seulement comme adverbe: «il ne la (= la 'cartre') list ne il dedenz ne gardet» (A., 75d). Comme préposition, c'est encore *in* qui s'emploie derrière le verbe *esgarder* dans: «esgarde el ciel» (Et., VIIc).

*

Un rôle similaire à celui assumé par *intus*, adverbe de la question *ubi*, a pu aussi être joué par *intro*, adverbe de la question *quo*. C'est ainsi qu'on trouve le renforcement de *in* par *intro* en:

- a. franç.: «entro en cel en van las voz» (P., 234);
 - a. ital.: «la lasciò cadere entro nel pozzo» (*Decam.*, cité par Fahlin, p. 180);
 - a. cat.: «intro en Catalayub» (Docum. de 1134, *ibid.*, p. 182).
- La préposition *in*, devenue superflue, a disparu:
- a. piém.: «si entraren intre la cità» (S., IX, 56); «dintre la cità» (S., IX, 202);
 - a. lomb.: «dentro gran timor» (P., 13, 5);
 - a. ital.: «com fai li ribaldi entro le strage» (P. da Bars., dans Fahlin, p. 179);
 - a. esp.: «pusieron-se entre la villa» (*Godos*, *ibid.*, p. 181);
 - a. roum.: «vom avě a sluji Dumitale întru tot întru țe va fi pohta Dumitale» (Let., XI, 21 = 'nous vous servirons en tout ce que vous désirerez'); «credă între tiîre» (G., Praxap., XXII, 19 = 'croyaient en toi')².

Dans le renforcé *sursum in* aussi, où *in* occupe la même place que dans *intus (intro) in*, la préposition est exposée à tomber.

¹ Cf. FAHLIN, o. c., p. 154-158.

² Il semble que l'ancien roumain emploie de préférence *întru* devant des noms abstraits et des noms de personne.

C'est chose faite dans la Paraphrase lombarde: «su-l so fronte e dichio principal el porta sententia greue e desconça» (P., 2, 6); «in ca(n)bio de la camera e de-l nobel lechio giaxe su la terra» (P., 7, 36).

*

Les adverbes locaux sont donc responsables pour une bonne part de la régression de *in*. Leur action ne s'est d'ailleurs pas exercée seule. Un autre danger, en effet, guettait notre préposition: l'apparition de l'article. Danger plus tardif, puisque cette apparition se situe en pleine période romane. M^{me} Fahlin a très bien établi que la contraction des prépositions *in* et *ad* avec l'article défini a joué, en ancien français, en faveur de l'extension de *ad*. Des faits de même ordre mais de modalités différentes se sont produits en engadinois. Ici, comme en français, *in* ne s'est conservé que lorsqu'il n'était pas suivi de l'article défini: «in stiva, in ün chastè». Dans le renforcement *intus in*, *in* reste reconnaissable devant l'article défini féminin: «aint illa(s) tas-cha(s)». Mais sa contraction avec l'article défini masculin donnait *il* (plur.: *ils*), que rien ne distinguait de l'article non contracté correspondant. On sait en effet que telle était la forme prise, sous l'influence italienne, par l'article, que Bifrun notait encore *l'g* (plur.: *l's*). La débilité de *in* ne pouvait que favoriser le recours à *intus*, qui devient indispensable¹.

*

Mais le remède à la polysémie de *in* pouvait être cherché, nous l'avons dit, ailleurs que dans la formule précisante *sursum in*. En

¹ Déjà Bifrun sentait le besoin de *aint* devant l'article masculin, mais non nécessairement devant l'article féminin: «ne haun acchiato me dispütant cun ünqualchiün aint ilg taimpel, ü faschand curraria culg poeuel, ne in las sijnogas, ne in la cittéd» (B., XXIV, 12). On peut aisément relever chez les anciens auteurs comme TRAVERS et CHIAMPÉL des hésitations dans l'emploi de l'article *lg* ou *il*. Et on sent que chez BIFRUN lui-même la distinction entre l'article seul et celui précédé de *in* est chancelante: «schi gnischens [...] à Coum: et ilg dsieua à Rhodum» (B., XXI, 1); «et l'g oter di dsieua nus [...] gnischen à Caesaream» (B., XXI, 8). Précisons que *l'g* est la forme de l'article aussi devant consonne: «alhura giäd uia tiers el l'g chiapitauni» (XXI, 33).

effet, le latin déjà avait la faculté de recourir, à l'occasion, au couple *supra/super*. La langue classique ne le fait pas volontiers; mais dans le latin mérovingien, ces deux prépositions atteignent un développement considérable. L'élimination de *in*, lorsqu'il s'agit de rendre le sens *sur*, par *supra/super*, est chose faite chez Grégoire de Tours. Sans doute l'y trouve-t-on encore devant le pronom relatif: «de caballo in quo sedebat» (Mart., 4, 35; p. 658, 28); mais devant le nom, c'est *super* ou *supra*: «tres libros super sancti sepulchrum posuit» (H. F., 5, 14, p. 205, 11).

On s'attendrait, dès lors, à trouver cette nouvelle syntaxe dans les plus anciens textes gallo-romans. Mais nous avons vu qu'il n'en est rien, et que *in* y est encore la manière normale de rendre l'idée de 'sur'. C'est un spectacle curieux à suivre que celui de la lente et difficile substitution de *supra* à *in* pour rendre le rapport que nous exprimons par 'sur'. Elle s'opère en ancien français à la faveur d'un glissement sémantique qui affecte à la fois *in* et *supra*. Cette dernière préposition abandonne son sens de 'au-dessus de' pour aller occuper la place laissée vacante par la défaillance de *in* (= 'sur'). Le sens étymologique de *sur* se retrouve encore dans le fragment sur Jonas: «un edre sor son cheve» (J., v°), tandis que le sens nouveau est attesté dans la *Passion*: «sobre son peiz fez condurmir saint Iohan (P., 107). Ce qui n'empêche pas que, dans le même texte, l'idée de 'sur' ne soit encore rendue par *in* (cf. *supra*, p. 271). Ce manque d'accord entre la syntaxe de Grégoire de Tours et celle de nos plus anciens monuments français pose le problème de la continuité d'une langue littéraire en Gaule.

Un passage de l'*Alexis* illustre d'une façon particulièrement claire l'ambiguïté du latin *in*, et l'enrichissement que constitue l'introduction dans la langue de *supra*. C'est lorsque le poète nous présente le corps du saint exposé à la vénération des fidèles sur le sol, et l'ensevelissement ultérieur dans le sol. On a d'une part: «seat jurz le tenent sor terre a podestet» (A., 115b) – auquel on comparera: «desur terre ne l porent mais tenir» (120a) et «le posent a la terre» (114d) –, mais d'autre part: «voillent o non si l laissent metra en terre» (116d).

D'autres langues connaissent pareillement la substitution de *supra* à *in* avec valeur de 'sur': a. prov. «sus la (= la sainte)

pa[u]sed sobre l foger» (F., 335); a. piém.: «sore la leigna metean lur des e lor offerendes» (S., I, 22); a. port.: «<muytas aves> pou-sauã sobre aquella tenda» (Cr., p. 64). Par contre en surselvan, en engadinois et en ladin dolomitique, *sur/sëura* (< *supra*) n'a guère subi de glissement sémantique, et garde son sens étymologique: ici, la place de 'sur' était déjà occupée par *sursum in*¹.

*

Ad, dont il sera question maintenant, apparaît en latin classique avec certains caractères d'une préposition locale. Et, à ce titre, *in* et *ad* se superposent plus ou moins. On emploie *in* lorsqu'on veut signifier que quelqu'un, ou quelque chose, se trouve, ou s'accomplit, au contact matériel d'un lieu (français: *dans*, *sur*, *contre*). Mais s'il s'agit de donner une simple orientation, sans plus, c'est *ad* qu'on choisit: «ad villam; accusare aliquem ad populum; ad dextram». Habituellement cette orientation ne couvre pas, dans la réalité visée, un contact matériel; et, à cet égard, la langue classique s'efforce avec succès de tenir distinctes les deux prépositions. Mais la langue non littéraire n'y regardait sans doute pas de si près², surtout là où elle avait à exprimer différentes sortes de contact matériel, et où, par conséquent, l'emploi répété de *in* aurait nui à la clarté de l'expression. Dans: «nomina ad aedem Saturni in pariete scripta» (CIL I, 202), le contexte montre clairement que la «paries» ne peut être que celle du temple, de sorte que *ad*, ici, se rapproche beaucoup plus de l'idée de *in* que de l'idée de *prope* ou *ante*. Ce que l'auteur de l'inscription a apparemment voulu, c'était de localiser: 1° par orientation, 2° d'une manière précise; d'où *ad* suivi de *in*. *Ad* n'est donc pas un substitut de *in*; mais il ne l'est pas davantage de *ante* ou de *prope*. En réalité il couvre l'entièreté du champ sémantique formé par la juxta-

¹ Les exemples d'emploi de *in* MODAL dans nos textes se prêtent mal à un examen approfondi des emplois non concrets de notre préposition. Ceux que nous avons relevés se trouvent groupés en note, *infra*, p. 293. On notera leur parallélisme frappant avec les emplois MODAUX de *ad*. Le problème mériterait un examen approfondi.

² Cf. les exemples de Plaute et de Cicéron cités par FAHLIN, *o. c.*, p. 5-6; pour la langue post-classique, cf. *ibid.*, p. 10.

position de ces différentes prépositions, auxquelles on ajoutera *apud*¹; mais il ne peut garder de l'idée locale aucune des précisions complémentaires apportées par ces différentes prépositions. Il rend, si l'on veut, l'idée locale à l'état pur.

En rapport avec ce caractère abstrait de *ad*, on ne saurait attacher trop d'importance au fait que, dès l'époque de Plaute, on voit la tournure prépositionnelle avec *ad* fonctionner comme variante de la tournure casuelle avec le datif. Lorsque cet auteur, dans ses *Captifs*, écrit, à quarante vers d'intervalle, d'abord: «*praecipe quae ad patrem vis nuntiari*» (v. 360), et puis: «*numquid aliud vis patri nuntiari*» (v. 400), il est clair que le même rapport se trouve exprimé de deux façons différentes. «*Ad patrem*» doit se comprendre à peu près comme notre «chez ton père», et marque une idée locale à l'état pur. «*Patri*», au contraire, est un complément attributif, la présentation est purement abstraite; et nous devons traduire: «à ton père». Différence donc, non dans les choses, mais dans la présentation. Et du fait que, d'une part, *ad* est une doublure concrète et donc expressive du datif, et que, d'autre part, l'extension même des emplois possibles de *ad* se solde, en définitive, pour cette préposition, par une raréfaction sémantique croissante, *ad* était tout indiqué pour reprendre, le jour où le besoin s'en fera sentir, la succession du datif, et pour jouer, dans le système prépositionnel roman, le rôle purement grammatical assumé, en latin, par ce cas.

Le même glissement d'une préposition concrète à une fonction grammaticale se produira plus tard en ancien roumain où le complément indirect a pu se rendre par *la* (< ILLAC + AD) aussi bien que par le datif: «*scriem [...] la iubiți și dulci priiateni*» (Let., XXXII, 2 = 'nous écrivons aux chers et doux amis'); «*scriem (...) domnului Budaki [...] și prăgarilor*» (Let., III, 1 = 'nous écrivons à messire B. et aux conseillers').

En résumé donc, dès le latin, *ad* se trouve entraîné dans l'orbite du datif, de même qu'une autre préposition de faible densité sémantique, à savoir *de*, gravite autour du génitif. Comme on le sait, génitif et datif sont appelés à disparaître, sauf en roumain.

¹ Touchant *ad* pour *apud*, cf. *ibid.*, p. 7.

Mais leurs fonctions sont reprises en charge par les prépositions; en l'espèce, c'est tout naturellement *ad* qui sera appelé à reprendre la succession du datif latin, comme *de* reprendra celle du génitif. Il semble qu'il soit impossible de comprendre l'extension de *ad* au détriment de *in*, *cum* et *ab* sans un recours constant à l'histoire du datif latin. Il ne s'agit pas ici du datif de l'époque classique, mais du datif tel qu'il est au moment où il va s'éteindre: il présente alors une véritable hypertrophie d'emplois. De cette victoire à la Pyrrhus, le véritable bénéficiaire sera *ad*.

En effet, à l'époque de Grégoire de Tours, le datif apparaît comme une variante grammaticale commode pour toute une série de tournures prépositionnelles¹. Et une de ces prépositions est *in*. Le début du mouvement se laisse d'ailleurs observer dès l'époque classique. Virgile dit: «cum flavis messorum induceret arvis agricola» (Georg., I, 316–317). Et semblablement Grégoire de Tours écrira: «virgam [...] pectori eius [...] impulit» (H. F., 5, 5, p. 198, 2), et: «murmur orationis caelo inlabebatur» (Mart., 95, p. 553, 2), pour «in pectus» et «in caelum». Cependant il y a peut-être entre la syntaxe classique et celle de Grégoire des différences appréciables: la première connaît la construction par le datif aussi lorsque le verbe n'est pas précédé d'un préverbe: «ruit oceano nox» (Virg., En., 2, 250), «it clamor caelo» (En., 5, 451), tandis que les exemples que nous avons réunis pour la syntaxe de Grégoire ne sortent pas des conditions initiales. Pourtant on pourrait alléguer ici: «peccavi in Domino et dominae meae Radegundae» (H. F., 9, 40, p. 398, 15) où le datif remplace *in* + accusatif. Mais surtout, le datif substitut de la tournure prépositionnelle est désormais susceptible de recevoir un complément déterminatif: «se paradisi odoribus collocari» (H. F., 2, 31, p. 92, 19). M. Bonnet (o. c., p. 537) a attiré l'attention sur cette différence importante.

Nous sommes ainsi préparés à comprendre comment, de préposition locale pure, *ad* devient une doublure de datif², apte à assu-

¹ Cf. «peto caritati tuo», Greg., Mart., 79, p. 541, 30; lat. class.: *ab*); «veniam legentibus praecor» (H. F., praef., p. 33; *ab*); «exactis Leontio mille aureis» (H. F., 4, 26, p. 162, 9; *ab*); «Clodovecho coniungeretur» (H. F., 2, 32, p. 94, 98; *cum*).

² Il n'est donc pas exclu qu'entre le *ad* classique de Cicéron («se

mer toutes les fonctions de ce cas grammatical, y compris celle de substitut de *in*.

Pour suivre l'histoire ultérieure de *ad*, il est bon d'y distinguer d'abord l'emploi traditionnel, celui de la localité pure, ainsi que les emplois qui lui sont directement assimilables; ensuite les usages purement grammaticaux de *ad*. Mais cette division n'implique aucunement une double valeur de la préposition. Nous croyons, au contraire, que, sous cette diversité d'emploi, *ad* conserve une unité foncière. Notre division n'a d'autre raison d'être que de rendre notre exposé plus facile à suivre.

*

Chez Grégoire de Tours on constate que, lorsqu'il importe de préciser la nature du contact local, c'est toujours *in* ou une préposition précisante qu'il emploie. Pour suggérer ce contact, *ad* suffit. P. ex.: «*ad basilicam beati Vincentii est sepultus*» (H. F., 4, 20, p. 156, 21): on peut interpréter, sans aucun doute, avec M. Bonnet (p. 582): 'dans la basilique'; mais il faut traduire: 'à la basilique'. La nuance est d'importance. *In* alterne parfois avec *ad*: «*ipsi quoque referre erat solitus, ductum se per visum ad quoddam flumen igneum, in quo ab una parte litoris concurrentes populi ceu apes ad alvearia mergebantur*» (H. F., 4, 33, p. 169, 1-2). On remarque que *in* semble garder ses positions devant le pronom relatif. Les textes romans connaissent des alternances semblables. Aussi la phrase suivante de la Paraphrase lombarde où intervient de plus *per*: «*E questa iniquitae cussi grande [...]*

ad pedes meos prosternens»; «*reducere ad sanitatem*») et l'emploi de la même préposition dans les langues romanès, se place l'étape du datif tel qu'il apparaît chez GRÉGOIRE DE TOURS («*pedibus eius prostrati*»: H. F., 1, 31, p. 49, 13; «*redditus sanitati*»: H. F., 1, 44, p. 53, 34). De même après les verba *dandi* et *tradendi*, à côté du schéma grammaticalisé («*dare, tradere alicui aliquid*») *ad* apparaît très tôt («*hunc ad carnificem dabo*»: PLAUTE, *Capt.*, v. 1019). Chez GRÉGOIRE DE TOURS, le datif semble être de règle (cf. BONNET, *o. c.*, p. 586). Si, après lui, le *ad* a repris sa place (cf. *Frédég.* 20: «*qui se ad Chlotharium tradiderant*»), il a perdu sa valeur concrète. Mais la question demanderait à être revue car d'autres hypothèses explicatives peuvent être envisagées.

se fa de-l continuo no pur in le citae, ma for ai campi, per le castele et uile e borghi. E no pur in terra ma eciande per mar e in ysole s'aoura tanta mal e peccao» (P., 3, 27-28).

Nombreux sont les exemples romans où *ad* figure facultativement à la place de *in*:

- a.franç.: «volat a ciel» (E., 25);
- a.prov.: «donc veng Boeci ta granz dolor al cor (B., 41);
- cat.: «entrà à la llur sinagoga»¹;
- a.esp.: «entrar a la iglesia»²;
- a.piém.: «si vist a la fenestre un drap vermeil per enseigna» (S., IX, 58), à côté de: «que ela meta una enseigna en la fenestra de soa casa» (IX, 28);
- a.lomb.: «tu e mo preso a-laço e caçuo a la tagliola» (P., 7, 31 = 'tombé dans la trappe');
- a.surs.: «ir a paravis» (L., 69, 22);
- log.: «est intrau a cresia»³.

On pourrait se demander si le choix de la préposition ne tient pas au fait que le verbe exprime tantôt un mouvement, tantôt un repos, ou, plus exactement, que tantôt l'action commence en dehors du lieu et se termine en lui, et que tantôt, au contraire, elle se développe entièrement dans les limites du lieu. De fait, une statistique montrerait que l'on rencontre plus fréquemment *ad* avec les verbes de mouvement qu'avec ceux de repos. Mais cette fréquence supérieure tient simplement à la circonstance que, avec

¹ *Matth.*, XII, 9 (cf. aussi XIII, 44) d'après *El Nou Testament*, Barcelona, Foment de Pietat Catalana, 1928, in-16.

² D'après S. GILI Y GAYA, *Curso superior de sintaxis española*, 2^a ed., Barcelona, Spes, 1948, p. 228.

³ D'après une traduction des *Actes des Apôtres* (XXI, 26), faite à notre initiative à Nuoro: la version italienne de base portait: 'entrò nel tempio'. Aussi: «l'iscudere a bucca» (XXIII, 2) traduit l'it.: 'di percuoterlo sulla bocca'. Cette particularité sarde d'employer *ad* plutôt que *in* apparaît même lorsque le Sarde parle italien: «quando entra alla scuola (= in iscuola)»: cf. ANT.ABBRUZZESE, *Vocì e modi errati dell'uso sardo*..., Milano, Palermo, Napoli, R. Sandron, 1911, p. 16; cf. aussi par contre p. 109: «tutti sedettero in tavola».

les verbes de mouvement, la représentation du lieu n'accompagne pas la représentation du prédicat, mais la suit, et est donc nécessairement un peu excentrique, ce qui a pour effet de nuire à la netteté de la représentation de ce contact local.

*

La syntaxe des prépositions devant un nom de ville constitue un chapitre à part tant en latin qu'en roman. Ce sont des noms de lieu par excellence, et l'on comprend facilement qu'en latin des expressions comme «eo Romam», avec accusatif latif, et «sum Romae» avec locatif, aient paru parfaitement claires, sans l'appoint d'une préposition. Cette syntaxe apparaît pourtant déjà comme un archaïsme; avec la langue post-classique le recours aux prépositions devient très fréquent. On trouve *in* et *ad* derrière un verbe de mouvement, *in* et *apud* après un verbe de repos¹.

Le latin mérovingien connaît encore quelque chose qui ressemble à un cas local, et qui remplace aussi bien le latif que le locatif. Grégoire de Tours emploie fréquemment des expressions comme: «Parisius venit», «dum Parisius moraretur». Un tel type syntaxique existe encore en aroumain: «Ağumsiră Samarina» (= 'ils arrivèrent à S. '); «Alexandru se născu Pela, muri Vavylona, se ingrupă Alexandria» (= 'A. naquit à P., mourut à B., fut enterré à A. ')². Un tel type syntaxique semble encore exister en surselvan derrière les verbes de mouvement, avec cependant ici le souci de préciser si le mouvement qui conduit à la ville est ascendant ou descendant: «ir si Breil; ir giu Glion» (= 'monter à B., descendre à G. ')³. Il ne serait donc pas exclu que, le nom de ville étant essen-

¹ Sur les substituts du locatif latin, voir le bon article de G. FUNAIOLI, *Der Lokativ und seine Auflösung*, dans *ALLG* 13, 581.

² Exemples pris dans TH. CAPIDAN, *Aromânii, Dialectul Aromân*, București, Impr. Nat., 1932, p. 531-532. Kr. Sandfeld (*Linguistique balkanique*, p. 111) cite des cas sans prépositions après un verbe de mouvement en méglénite, en istro-roumain et en macédo-bulgare; il se refuse à y voir la continuation de la construction latine, ou une influence grecque.

³ On relèvera d'ailleurs plus d'un cas de construction par parataxe dans cette langue: «la planta pei» (= 'la plante du pied'), «ina stiraglia notg» (= 'une nuit très obscure', litt. 'une obscurité de

tiellement un nom de lieu, le surselvan ait pu se passer, dès le début, de préposition. Mais comme on ne peut dire: «ir Breil», les postverbes *si* et *giu* fonctionnent actuellement non seulement comme adverbes mais aussi comme prépositions. Et il est possible qu'une préposition ancienne ait été absorbée par le postverbe, sans qu'il en subsiste de traces; cette préposition, alors, ne pouvait être que *ad*; car *in* a subsisté derrière ces mêmes postverbes lorsqu'ils sont employés devant d'autres mots que des noms de villes: «ir sin stiva; ir giun curtgin» (= 'monter dans la chambre; descendre au jardin').

Quant au type *apud* avec verbe de repos: «esse apud Romam», encore en usage à l'époque mérovingienne, il ne semble pas avoir laissé de traces en roman. La concurrence ne joue qu'entre *ad* et *in*. Et l'hésitation est générale dans les plus anciens textes:

- a. franç.: «cil s'en repairent a Rome» (A., Fahlin, *o. c.*, p. 136);
«s'en refuit en Rome la cité» (A., *ibid.*, p. 137);
- a. prov.: «intran a Tolosa» (Cron. alb., *ibid.*, p. 146); «s'en son intratz en Roma» (Cron. alb., *ibid.*, p. 145);
- a. esp.: «Entravan a Murviedro» (Cid, *ibid.*, p. 149); «Entraron en Medina» (Cid, *ibid.*, p. 149);
- a. port.: «foy-sse a Tolledo» (Cr., p. 33); «que o porria em Tolledo» (Cr., p. 19);
- a. piém.: «eles se troven a Damiata» (S., X, 57); «homes carnail qui estan en Iericho» (S., IX, 120);
- a. ital.: «a Genova se n'andò» (Decam., Fahlin, p. 147); «in Jerusalem si sen andoe (P. da Bars., Fahlin, *o. c.*, p. 147)¹.

L'ancien roumain présente une situation semblable, avec cette différence pourtant que *ad* s'y est renforcé en *la*, et que, à côté de nuit'), «ch'els seigien culpeivels neginas taglias» (= 'qu'ils ne soient redevables d'aucune taille'), «mal ils dents, mal las ureglias» (qui ne peut être, comme en engadinois, une contraction *IN* + *ILLOS*, car en surselvan *en* [< *IN*] + *ils* [< *ILLOS*] donne *els*).

¹ Les exemples a. engad. sont plus douteux: il pourrait s'agir de latinismes: «schi l'g ho el mnò ad Antiochiam» (B., XI, 26 = 'et il l'a mené à A. '); «sun mnôs in Sychem» (B., VII, 16 = 'ils sont menés à S. ').

in, on a aussi *întru*: «m'au adus la Bistrița» (Let., VIII, 10 = 'ils m'ont conduit à B. '); «au fost în Iași la scauno» (Let., XLI, 5 = 'il est allé à I. au trône'); «întorcându-me întru Ierusalimă (Praxap., XX, 26, dans G.; = 'm'en retournant à J.').

*

On peut donc admettre que *ad* est devenu parfois une espèce d'équivalent de *in*. Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, que *ad*, à l'instar de ce que nous avons vu pour *in*, a subi divers renforcements.

Celui par *in* lui-même d'abord en ancien roumain: «eu î a stânga voiu mărge» (O., XIII, 9 = 'je marcherai à ta gauche'); «șade'n a derêpta tatălui» (Coresi, Caz. II, dans G., p. 32 = 'il s'assied à la droite de son père').

Celui par *intus* en anglo-normand: «si la mena enz al covent»¹; en surselvan: «ha ella buca voliu star pli enta letg» (= 'elle n'a plus voulu rester au lit')², et dans le ladin des Dolomites³.

Renforcement par *intro* en provençal: «mena la entro al fan» (F., 209); par *dentro* en ancien espagnol et ancien italien: «dentro a Valençia lievan le el mandado» (Cid, Fahlin, o. c., p. 182); «entrar dentro a quel muro» (Div. Com., *ibid.*, p. 180).

Si C. Pult a retrouvé dans un texte latin de la deuxième moitié du IX^e siècle un: «juso a vicum»⁴, ce type semble n'avoir laissé de traces, de même que son corrélatif: *sursum ad*, que dans le

¹ A. KJELLMAN, *La II^e coll. anglo-normande des Miracles de la Vierge*, Paris, Uppsala, 1922, p. 74; cf. aussi p. 73: «Set anz ai esté pur fere ma ordure / Enz al secle par fol talent.»

² *Roman de Octavianus*, édit. DECURTINS, AGI VII, 299, 1. 14; cf. aussi p. 305, 4; 281, 24; *enta* est encore une préposition assez fréquente en surselvan moderne.

³ INTUS + AD > *la* au témoignage de LARDSCHNEIDER, o. c., n° 5745: «vor Orts- und Flurnamen wechselt es (= *te*) mit *ta*; vor Gattungsnamen nur *te*» (cf. *supra*, p. 272, N 1). Nous n'avons pas trouvé de traces de cette distinction dans les textes modernes.

⁴ RLiR VII, 110. Bien qu'il semble admettre l'existence actuelle dans les Grisons de *ad* renforcé par *sursum*, *deorsum*, etc., CH. PULT, o. c., p. 109, n'en produit aucun exemple. Nous n'en avons pas trouvé davantage dans le *Dicziunari Rum.-Grisch. I*, p. 54a, v° a.

ladin des Dolomites: «a ti di a la fancella che la vede ja'l Daverda a to'n liter de vin» (Cal., p. 13 = 'pour dire à la servante de descendre chez D. pour prendre un litre de vin'); «à i menà'l curat sa i òrgheni» (Cal., p. 32 = 'il a mené le curé (en haut) aux orgues')¹.

Le catalan a renforcé *ad* par *caput*: «acomiadant-los cap a Bethlem»².

Le roumain n'a conservé le *ad* local que devant *casă*: «toți [...] a-casă născuți și deî striinui pre bani cumpărați» (O., XVII, 27 = 'tous nés à la maison ou achetés avec de l'argent à l'étranger'). Habituellement *ad* est renforcé par *illac*³: «îaste locu la casa tă-tâni tău?» (O., XXIV, 23 = 'y a-t-il de la place dans la maison de ton père?'). Et ce n'est que lorsque ce groupe a été constitué qu'a pu naître la précision supplémentaire par *de*, à savoir *dela*, pour marquer, à côté de *din* («eși din corabie»: O., VIII, 15), l'éloignement, en lieu et place de *ex* et *ab* du latin: «amu scăpat dela Belgrad» (Let., VIII, 4).

Dans le même ordre d'idées, on se demandera si la curieuse formation surselvane en *vida*: «patarcheit vida lur grondetzia» (L., 66, 26 = 'pensez à leur grandeur') ne se rattache pas pareillement à *IBI + DE + AD plutôt qu'au latin VIA⁴.

¹ Pour l'étymologie de *ja* (écrit aussi *sha*) et *sa*, cf. *supra*, p. 272 N 1.

² *Matth.*, II, 8 d'après: *El nou Testament*, o. c. On pourrait continuer l'énumération, et parler des types jusqu'à fr. (*fino a it.*, *finzas a log.*, *hasta esp.*, *ata a. port.* . . .), *indainnantis a log.* (= 'devant'), *occurzu a log.* (= 'près de'), *in mesu a log.* (= 'au milieu de'), *incunter a engad.*, *para esp.* et *port.*, etc.

³ Cf. S. PUȘCARIU, *Etymologisches Wörterbuch der rumänischen Sprache*, n° 929.

⁴ L'étymologie par *via* a été proposée par ASCOLI, *AGI* 7, 554 b - 555 a, et MEYER-LÜBKE, *Grammaire des langues romanes* III, § 436, p. 495. Si *vi*, postverbe, continue nettement *via* dans: «el sgola vi sin la finiastra» (= 'il s'envole sur la fenêtre'), il y a de nombreux cas où le rattachement sémantique de la préposition *vid* à *via* est plus que douteux: «el sa setaccar vid roma e feglia» (= 'il sait s'agripper aux branches et aux feuilles'); «el a spluntau vid agl esch-casa» (= 'il a frappé à la porte'). Le groupe DE AD est attesté dans les anciennes chartes latines des Grisons: cf. R. VON PLANTA et A. HELBOK, *Regesten von Voralberg und Liechtenstein bis zum Jahre 1260*, t. I, 1920, p. 94.

Mais dans d'autres cas l'adverbe ne semble pas s'être détaché de son verbe pour fusionner avec la préposition; et on ne peut donc parler de prépositions contractes. Tel serait le cas de a. piém. *fora* continuateur du lat. *FORAS*: «or aven que el era andà per isir fora a chambrà» (S., X, 22 = 'pour sortir à la garde-robe'); et sans doute encore de son pendant surselvan *ora*: «schi ma'l puschepei ora t'ìls Iudeus» (L., 62, 18 = 'ainsi il le mena ensuite dehors vers les Juifs'). Mais déjà *orda* semble devoir être interprété comme une préposition: «amparneit er vus or da quei cudisch» (L., 67, 25 = 'vous aussi apprenez dans [litt.: hors de] ce livre').

En précisant *ad*, on peut aussi indiquer la situation relative; et ce type existe dans le *pra* < *PROPE* + *AD* du ladin des Dolomites¹: «ne se sentòva [...] pra na mëisa ula che ...» (Cal., p. 33 = 'ils ne s'asseyaient pas près d'une table où ...'). Il est bien représenté en italien: *presso a, lungi da*. L'origine, dans un certain nombre de cas, semble devoir se trouver dans le complément d'intérêt; celui-ci est en réalité un complément circonstanciel, mais introduit par la même préposition que le complément indirect. Aussi pourrait-on encore traduire *a* par *pour* dans l'exemple piémontais suivant: «tant est la salu pres a cels qui s'esveillent par penitencia, cum ela est loig a cels qui no volun creire» (S., III, 21-22). Mais on sent qu'on ne ferait nulle violence au sens si on rattachait directement *pres* et *loig* à la préposition *a*. Il en est de même dans l'ancien lombard: «hi te uexin proprij chi te stan presso a l'usso» (P., 11, 11); comp.: «Laçaro [...] chi muriua de fame a la porta de quel gran richo» (P., 8, 39).

Le français n'a pas suivi cette voie; et pourtant toutes les conditions paraissent être réunies pour la naissance d'un tel type dans: «mantenls davant extendent assos pez» (P., 44). Mais une

Le regretté J. Jud, à qui nous devons des observations importantes dont nous lui savons un gré particulier, nous a fait part de ses doutes concernant le rapprochement proposé par nous entre rhétor. *vi* et *ibi*: celui-ci ne vit nulle part dans les parlers grisons; et il est bien vrai que dans le nord de l'Italie il ne survit plus qu'en fonction de pronom sous la forme *ghe*, cf. SALVIONI, *AGI* 14, 251. *Vi da* serait, selon J. Jud, formé sur *our da*.

¹ D'après l'étymologie de LARDSCHNEIDER, *o. c.*, s. v.

préposition **davant a* ne paraît pas attestée, peut-être parce que *a* y a été très tôt résorbé dans les mêmes conditions que *in* derrière l'adverbe (DE +) DE + INTUS (voir plus haut, p. 275).

*

Mais *ad* n'est pas seulement renforcé: il y a des cas où il est purement et simplement remplacé. Devant les noms de personnes, par exemple, le latin connaissait aussi *ad*, en même temps d'ailleurs que *apud*: «*ad (apud) regem*». Nous ne dirons rien ici de *apud*, mais constaterons simplement que *ad* s'est maintenu avec cette valeur dans les plus anciens textes romans:

- a.franç. «le fel Iudes Escarioth als Iudeus vengra» (P., 82);
 «torne s als altres si llor dist» (L., 293¹);
- a.prov.: «S'ad ella ven hom cegs o muz» (F., 445);
- a.cat.: «devallaren se'n a ell» (Aut., p. 79);
- a.port.: «tornou ao infante» (Crest., p. 44);
- a.piém.: «quant el en andava in Mesopotamia Syrie a Laban so
 barba» (S., I, 50).

Mais ce *ad* personnel avait, à l'origine, quelque chose de local. La grammaticalisation croissante de *ad* dans les langues romanes a rendu cette préposition moins apte à introduire l'idée de la personne *chez* qui ou *auprès de* qui ou *en direction de* qui se produit l'action. Nous ne nous étonnerons donc pas de voir apparaître des périphrases très concrètes pour parer à cette déficience: le *chez* français, le *ca* du bas-engadinois, le *tier* surselvan, le *ape de* (REW, 6439) lombard.

*

Nous ne voulons pas terminer ce développement sur les emplois locaux de *ad* sans évoquer la question des compléments de temps. Dans les langues romanes les situations temporelles sont assimilées, quant aux prépositions, aux situations spatiales. Il ne faut donc pas s'étonner de rencontrer, en principe, à la fois *in* et *ad*:

- a.franç.: «a cel di que dizen Pasches» (P., 89); «la nostræ sein-
 dræ en eps cel di veduz furæ veiades cinc» (P., 417);

¹ Comp.: «envers Ihesum sos olz torned» (P., 293).

- a. prov.: «al ma [...] al ser» (B., 126); «en estiu» (F., 407);
- a. cat.: «per la gran despesa que havien feyta al yvern» (Cron. cat., Fahlin, p. 113); «que en lo hivern hagués algun sentiment del fret» (Blanq., *ibid.*, p. 113);
- a. port.: «que Deus lhi fezera gran mercee eno chegar àquel tempo hu podia» (Crest., p. 45); «En aquel tempo che-gou Alcarac» (Crest., p. 53: il s'agit d'un moment pré-cis);
- log.: «Sos nostros non poden a su momentu [...] riunire una flotta» (G., II, § 76, p. 22 = 'les nôtres ne peuvent au moment [...] réunir une flotte'); «ma in su matessi istante a Rinaldu su cavaddu li ruet» (G., III, § 42, p. 29 = 'mais au même instant le cheval de R. tombe');
- a. roum.: «a treia zi rădică Avraamă ochii săi» (O., XXII, 4 = 'le troisième jour Abraham leva les yeux'); «tocma în acăa dzi cum Dōmnezeu zise lui» (O., XVII, 23 = 'précisément en ce jour lorsque Dieu lui dit').

Dans les limites de notre enquête, seul le roumain semble connaître ici des renforcements; ce sont les mêmes que pour l'indication du lieu: *la* à côté de *a*, et *întru* à côté de *în*: «fêcese a culca cămelele sara, la acăia vrême cândă...» (O., XXIV, 11: 'il fit coucher les chameaux, le soir, au moment où...'); «tōcma într'o zi tăiară-se toți îpregiurū» (O., XVII, 26 = 'précisément en ce jour ils se circoncièrent tous').

*

Il nous reste à envisager les emplois purement grammaticaux de *ad*. Cette préposition, en effet, évincée peu à peu de ses emplois locaux concrets par des variantes renforcées ou par d'autres prépositions comportant un sens plus précis, tendait à garder de sa valeur primitive, qui était celle d'un lien local entre un procès et une chose, seulement ce que cette valeur avait de plus abstrait, l'existence d'un lien, d'un nexus, d'un contact non local cette fois, unissant des termes qui n'étaient plus nécessairement un procès et une chose, mais qui pouvaient être deux procès, ou deux choses. La préposition déchoit au rang de simple outil grammatical.

La fonction que nous venons de définir méritait de retenir l'attention des linguistes plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. Elle explique, croyons-nous, la confusion, nette en ancien surselvan surtout, entre *ad* et la conjonction *et*¹.

*

A y regarder de plus près, l'idée même d'un nexus, tel que nous l'avons défini plus haut, présente fonctionnellement deux aspects complémentaires, mais aussi opposés: un nexus sert à unir deux termes, mais en même temps il les tient distincts. C'est tantôt l'un et tantôt l'autre de ces deux aspects qui a prévalu.

Ad peut unir, d'abord, soit des compléments modaux ou circonstanciels avec le verbe, soit, entre eux, différents mots, de manière à constituer des locutions ou des périphrases.

La valeur des compléments, dont les uns marquent l'idée d'instrument, les autres la finalité, d'autres encore la manière, la comparaison², n'est pas exprimée par le mot *ad* lui-même. Il incombe à l'auditeur d'inférer, du sens général de la phrase, le caractère spécial du complément.

¹ «ch'ils Soincs en tschiel vezien tut ad audien tut» (S., 56, 41 = 'que les saints au ciel voient tout et entendent tout'); «ch'el velgic scriber ad els» (S., 57, 30 = 'qu'il veuille leur écrire'). Le surselvan moderne a conservé pour *ad* et *et* une forme unique: «ha raso sen mesa egna gránda tuaglia ad ha survieu ad els egna gránda scadeala pulenta» (= 'elle a étendu sur la table une grande nappe, et elle leur a servi une grande assiette de polenta'): G. GANGALE, *Quater istorgias da H. C. Andersen*, Cuera, Acziún Sutselva Rumántscha, 1944, in-8°, p. 9. En a.engadinois aussi, cette confusion a existé: le lettré Bifrun distingue *et* et *ad*, mais nous croyons que le plus ancien manuscrit du drame de Joseph représente un état de langue antérieur: cf. *a* = *et* aux vers 8, 21 et 27 de l'extrait publié dans *Scriptorium*, t. III, 1949, p. 89.

² La nature du rapport se laisse difficilement préciser dans: «čestui ōm, a nume Ion» (Let., XIX, 4 = 'à cet homme du nom de I.'). On constate aussi en ce cas l'emploi de *in*: «šedě uī june ī nume Evtihū» (= 'un jeune homme du nom de E. était assis': CORESI, *Lucrul apostolesc*, réédit. I. BIANU, București, 1930, in-8°, p. 95). On rencontre même dans ce cas le simple génitif-datif: «uī prorōcū deī Iudei numelei Agabū» (= 'un prophète des Juifs du nom de A.': *ibid.*, p. 101).

Le *ad* instrumental existait déjà en latin¹. On le retrouve dans l'ancien français: «ad une spede» (E., 26) et parfois en italien, en espagnol² et en portugais: «ferindo-se os peoens a pedras e a dardos» (Crest., p. 44).

Les textes français et provençaux que nous avons dépouillés ne connaissent pas la tournure avec le *ad* final. Il est facultatif en ancien piémontais, où, à côté de: «no serà neun [...] qui no veigna [...] a fare questa fertra» (S., V, 64), on trouve: «quant el ven recevre passiu» (S., V, 58). Cet emploi de *ad* se rencontre en:

- a.cat.: «m'enviàs a demanar» (Aut., p. 52);
- a.port.: «resurgiste [...] a tirar os que jaziã» (Crest., p. 49);
«e seeriã logo cõ el a ferir na çaga» (Crest., p. 47);
- a.lomb.: «tri amixi special de Iob [...] qui eran uegnu a consolar Iob» (P., 7, 14);
- surs.: «damaun mein nus a far lenna» (= 'nous allons demain récolter du bois');
- log.: «Goffedu, ecco opportuna est s'istesone, chi a gherrare ispettas» (G., I, str. 16, p. 6 = 'G., voici la saison opportune que tu attends pour guerroyer');
- a.roum.: «suiiu îtru Ierusalim a me îchira» (Praxap., XXIV, 11 dans G. = 'je montai à J. pour adorer').

Le *ad* peut aussi avoir un caractère modal, adverbial, dans tous les textes romans étudiés:

- a.franç.: «a tort» (P., 290); «a genolz» (P., 249);
- a.prov.: «a celad» (F., 68); «a talent» (F., 532);
- a.cat.: «a cavall» (Aut., p. 100);
- a.port.: «a gran lediça» (Crest., p. 79); «matastes a a tam gram crueza» (p. 81-82);
- surs.: «a pei blut»;
- a.piém.: «a grant honor» (S., II, 60);

¹ On trouvera les exemples dans E. BOURCIEZ, *De praepositione «ad» casuali in latinitate aevi merovingici*, Thèse, 1886, p. 103 (a), EL. RICHTER, «Ab» im Romanischen, Halle a. d. S., 1904, p. 17, et STOLZ-SCHMALZ, *Lateinische Grammatik*, 5. Auflage bearbeitet von LEUMANN und HOFMANN, 1928, p. 438.

² Cf. MEYER-LÜBKE, o. c., t. III, § 466.

- a.lomb.: «a torto e a peccao» (P., 11, 24-25); «a drichio» (P., 3, 5);
 log.: «Ponzat lezze as sos vintos a piaghère» (G., I, str. 33, p. 8 = 'qu'il impose aux vaincus une loi selon son plaisir'); «est a prope» (G., II, str. 34, p. 19 = 'cela est proche'); «a barattu» (II, str. 51, p. 20 = 'à bon marché'); «mirande a fissu» (III, str. 37, p. 28 = 'regardant fixement');
 roum.: «a nevoie» (= 'péniblement'); «merge a lene» (= 'non-chalamment'); «miroase a pământ» (= 'cela sent la terre').

Mais le complément introduit par ce *ad* a parfois un caractère plus libre, et reçoit des déterminants, p. ex. en:

- a.prov.: «Roma volia a obs los Grex tradar» (B., 66); «a lor talen» (B., 196); «a lei francesca» (F., 20);
 a.piém.: «a tun escient» (S., I, 41);
 a.lomb.: «a lor confusion» (P., 4, 19); «saltando a l'aynalda» (P., 10, 37);
 log.: «jocande a usu insoro» (G., III, str. 32).

Les cas de *ad* comparatif sont plus rares; on les trouve en ancien roumain: «a vas' de lut frănġe-i» (Ps. II, 9 dans G. = 'comme un vase de terre, brise-les'). L'ancien provençal se sert de la périphrase: «a guisa de lairo» (B., 241), et le surselvan et l'ancien lombard de celle avec «forma»: «in sulet fegl a fuorma d'in dertguir» (= 'une seule feuille en forme d'entonnoir'); «a moho e forma d'un chavalier nouelo» (P., 3, 33). L'ancien catalan a renforcé ce *ad* en *com a*: «així com a hòmens desesperats» (Aut., p. 81).

Le *ad* pour introduire le complément attribut semble plus rare. Nous le trouvons en ancien provençal: «no-l volg Boecis a senor» (B., 47), et en logoudorien: «Acclamana Guffedu a capitānu» (G., I, str. 32, p. 8).

*

Mais le *ad* n'introduit pas seulement des compléments: il sert aussi à unir étroitement un terme antécédent et un terme subséquent, à former donc des locutions verbales¹.

¹ Il est intéressant de noter que, en un petit nombre de cas, on rencontre aussi *in* à la place de ce *ad* roman:

- a. prov.: «l'estan a pesant» (B., 73); «mes l'a razon» (F., 558 = il l'interpella);
 a. piém.: «tenun a nient» (S., IX, 109);
 a. lomb.: «trar a compimento» (P., 2, 9).

Le *ad* intervient pour former des périphrases aspectuelles auxquelles le premier verbe imprime une nuance inchoative:

- a. prov.: «pres ad asserir» (F., 207); «tuit a plorar repairen mei talant» (B., 80);
 a. port.: «começarã a tirar...» (p. 80);
 a. piém.: «comenzó a engenerer enfanz» (S., I, 15);
 a. lomb.: «me uoglio meter a prouar pu inançe» (P., 11, 25);
 log.: «cuminzavat a fagher rumore» (G., III, str. 1, p. 25 = 'il commençait à faire du bruit'); «ma si a curren si ponet» (III, str. 32, p. 28 = 'mais il se met à courir').

On rencontre la périphrase à valeur aspectuelle durative (du fait de l'emploi du verbe être) en ancien portugais: «que sooẽ a cantar» (Crest., p. 63) mais surtout en surselvan: «el ei a perver» (= 'il est en train de nourrir le bétail'). Et cette langue se sert même régulièrement de *ad* pour introduire le gérondif si celui-ci suit le verbe: «jeu audel a cantond ils scholars»; «ella cuora a bargend in ca-sia» (= 'elle court en pleurant à sa maison').

1° Dans les compléments: l'ancien provençal dit: «en sopin» (F., 10), «in eviron» (F., 75), «en alt» (F., 188), «en estant» (B., 68), «en dons» (= 'libéralement'; F., 33), «en van» (= 'vain'; F., 52), «en tration» (= 'trahison'; F., 564), l'espagnol: «estar, comprar, vender en 100 pesetas», l'ancien logoudorien: «et deibili caballu in II sollos» (= 'et je lui donnai [un] cheval de la valeur de 2 s.'): R. CARTA RASPI, *Condaghe di S. Nicola di Trullas*, Cagliari, Il Nuraghe, 1937, fol. 11 b.

2° Entre deux verbes:

- a. piém.: «e si nos devam esforcer en far lo servise de Deu» (S., IX, 184);
 a. lomb.: «la fontanna uiua habonda in dar l'aqua» (P., 2, 34);
 a. port.: «a alma [...] folgaua e oolhar a sua fremusura» (Crest., p. 66).

3° Devant le complément attributif:

- a. lomb.: «hi lo uenden in schiauo per trenta denar» (P., 9, 4);
 franç.: venir en messenger; ital.: prendere in moglie.

L'idée exprimée en latin par le gérondif est généralement rendue en roman par *ad* suivi de l'infinitif:

a. franç.: «afanz que an a pader» (E., 111);

a. prov.: «de tota Roma l'emperi aig a mandar» (B., 84);

a. piém.: «encor los an a trovar» (S., IX, 21).

Le roumain donne lieu à une intéressante observation. Dans l'ancienne langue la périphrase avec *ad* s'emploie sans doute pour indiquer une idée d'obligation, mais aussi avec la simple valeur d'un futur. C'est le contexte seul qui permet de distinguer ces nuances qui n'ont peut-être aucune réalité dans l'esprit des sujets parlants de l'époque. Nous trouvons une idée d'obligation dans: «sâ cade a façe» (Let., XX, 9 = 'qu'il faille faire'); «avem a mulțemi» (Let., V, 10 = 'nous devons remercier'). Par contre la valeur de futur est nette dans: «ertâciune n'avem a priimi» (Cor., Mt. VI, comm., dans G. = 'nous ne recevrons pas le pardon'); «n'am a te lûsa, draçe» (Sis., dans G., p. 7 = 'je ne te lâcherai pas, démon!'). A côté de cette construction indifférenciée, l'ancien roumain connaissait déjà la syntaxe moderne qui tient distinctes les deux idées. Le sarde possède encore une périphrase HABERE + AD + infinitif pour rendre le futur: «tottu t'happo a dare» (G., II, str. 4, p. 15 = 'je te donnerai tout').

*

Ad est donc un lien. Mais ce nexus contribue aussi à tenir distinctes deux idées qui ne peuvent pas fusionner. A ce point de vue il serait particulièrement intéressant d'étudier l'histoire et le rôle de la préposition *a* dans la construction roumaine: VOLO + AD + infinitif, et dans la construction surselvane: VENIO + AD + infinitif.

L'ancien roumain oppose une périphrase volitive *vrem, vrefi* (aussi *vom, vefi*¹) + *să* + subjonctif, à un futur périphrastique *vom, vefi* (aussi *vrem, vrefi*²) + infinitif. Les deux constructions sont nettement différentes; cette circonstance rendait acceptable une

¹ Cf. O. DENSUSIANU, *Histoire de la langue roumaine*, Paris, Leroux, t. II, 1932, p. 226.

² Cf. *ibid.*, p. 247.

certaine hésitation entre la forme pleine et la forme abrégée de l'auxiliaire. Les choses paraissent se compliquer du fait de l'existence, en roumain moderne, d'une seconde périphrase volitive: *vrem, veți* (aussi *voim, voiți*) + *a* + infinitif¹ qui se rapproche du futur périphrastique: *vrem, vrefi* (aussi *vom, veți*) + infinitif. Ce qui tient distinctes les deux constructions, c'est: 1° l'emploi, dans la périphrase volitive, de l'auxiliaire sous sa forme *vrem* ou du dénominal *voim* qui ont, tous deux, aujourd'hui le sens de vouloir; 2° l'introduction de *a* entre l'auxiliaire et l'auxilié. Dans *vrem (voim) a cânta* (= 'nous voulons chanter'), le nexus a pu faciliter la conservation par le verbe auxiliaire de sa pleine valeur sémantique, tandis que dans *vom cânta* (= 'nous chanterons'), auxiliaire et auxilié apparaissent étroitement combinés. Nous nous trouvons devant un ensemble de faits complexes où ont joué – ou pu jouer – des facteurs purement sémantiques (spécialisation du sens de *vrem* et *vom*), et un facteur syntactique: absence ou présence de *a*. Il serait intéressant de suivre, dans le temps, l'action des deux éléments différenciateurs.

En surselvan, le verbe *vegnîr* est très grammaticalisé, et sert, par exemple, à former le passif: «el vegn ludaus» (= 'il est loué'). Au futur le *ad* a perdu le rôle de séparation qu'il semble avoir en roumain, et il fait partie de la périphrase temporelle: «el vegn a cantar» ('il chantera'). Aussi *ad* ne peut-il contribuer à rendre à *vegnîr* sa valeur intransitive que grâce au contexte: «el roga qu'els vegnien a gidar ad encurrer siu affon muert» (= 'il demande qu'ils viennent aider à rechercher son enfant mort'). Et le plus souvent on préférera la préposition *per*.

*

A l'origine donc, les compléments introduits par *ad* se rapportent essentiellement au verbe: nous l'avons vu plus haut. *Ad* apparaît avant tout, et ce depuis le latin classique, comme un substitut du datif. Dans la suite, et beaucoup plus en roman qu'en latin, ces compléments introduits par *ad* peuvent se détacher du verbe

¹ Cf. KR. SANDFELD et H. OLSEN, *Syntaxe roumaine*, Paris, Droz, 1936, t. I, p. 257.

pour se rattacher à d'autres catégories de mots: adverbe, adjectif ou substantif, formant ainsi de véritables compléments déterminatifs. Voici d'abord quelques exemples où le mot déterminé est un adjectif:

- a. prov.: «mais czo fo mal ad adobar» (F., 505);
- a. piém.: «Eque vos grant cri e mult fort e fer ail homes carnail» (S., IX, 200);
- a. lomb.: «E questa iniquitae cussi [...] contraria a la iustixia» (P., 3, 27); «questa uita terrestre e corporal, comuna et iande a le bestie» (6, 5); «gli altri ben temporal semeglienti ad questi» (12, 11).

Mais lorsque le *ad* unit un complément à un adverbe, comme dans la phrase piémontaise déjà citée (voir plus haut, p. 287), le type *presso a* se trouve au point de convergence de deux mouvements syntaxiques: à côté du simple renforcement de *ad*, que nous avons déjà commenté, a joué l'action du complément déterminatif.

Les plus anciens textes romans ne connaissent pas encore *ad* en fonction d'introducteur d'un complément déterminatif adnominal; le complément se rattache plutôt encore au verbe et n'a pas dépassé le stade d'un simple complément d'intérêt. Mais nous sentons qu'il manque peu de choses pour que ce complément d'intérêt devienne un véritable complément adnominal. La situation à cet égard est en gros la même en français, dans les sermons gallo-italiques et en lombard:

- a. franç.: «l'aurelia ad seru [...] saned» (P., 162);
- a. piém.: «car mult est dolza chosa la luxuria [...] aisi cum est lo soig al soignolent» (S., III, 17);
- a. lomb.: «ha hi fantin orphani tu rompiui le braxe» (P., 7, 29); «et quanto la gloria de Iob e pu montaa, tanto a-l diauol e cressuo pu penna» (12, 4).

L'ancien provençal semble plus avancé que l'ancien français dans l'évolution qui aboutira au type «la fille au roi»: «pair al rei Licin» (F., 5); «filla's al rei» (B., 161); «la justicia al rei omnipotent» (B., 248). Ce sont déjà, nettement, des compléments

déterminatifs. Mais il y a encore des cas douteux: «con alz pagans lur faitz peiura, als cristians de tot meillura» (F., 224-225).

Mais c'est en roumain que le mouvement est poussé à ses ultimes conséquences. Cette langue dispose d'un génitif-datif, que n'ont pas les autres langues romanes, et, pour chacun de ces deux cas, d'un substitut prépositionnel: *de* pour le génitif et *ad* pour le datif. L'ancien roumain pouvait rendre de trois manières¹ le complément indirect: 1° par le génitif-datif: «Scriem [...] domnului Budaki [...] și prăgarilor» (Let., III, 1 = 'nous écrivons à messire B. et aux conseillers'); 2° par *ad* + nom.-acc.: «dede a lucrători»² (= 'il donne aux travailleurs'); 3° par la combinaison des deux procédés précédents: «am trimis ăst neguțător [...] a Marii sale» (Let., XXII, 7 = 'j'ai envoyé ce négociant à Votre Grandeur').

Dans l'ancienne langue ces trois procédés s'appliquent aussi au complément déterminatif: 1° «rândul munților» (Let., I, 6 = 'l'affaire touchant les montagnes'); 2° «rândul a nești boi» (Let., XXI, 5 = 'l'affaire concernant quelques bœufs')³; 3° «și jugul a gromazilor voștri am frîntă» (Lev., XXVI, 13, dans G. = 'et j'ai brisé le joug de vos nuques'). L'ancien roumain a de plus la faculté de remplacer *ad* par *de* devant le nom.-acc.⁴: «turma de porci»⁵ (= 'le troupeau des porcs'). Dès lors on ne trouvera rien

¹ Sans parler de la quatrième manière: avec *la*, cf. *supra*, p. 279.

² Cité par A. ROSETTI, *Istoria limbii române*, București, t. VI, 1944, p. 216.

³ Aussi: «treștire a cărtularii» (= 'le roseau des scribes'), cité par ROSETTI, *Limba română în secolul al XVI-lea*, București, «Cartea românească», 1931, p. 111.

⁴ Il est intéressant de constater que, partant des antipodes l'un de l'autre, *ad* et *de* en arrivent à se dépouiller de toute valeur concrète et à se concurrencer. Cette concurrence a existé par exemple en a. français, pour l'instrumental: «ad une spede li roveret tolir le chieef» (E., 21), à côté de «alquanz d'espades degollar» (P., 492). Elle apparaît devant le complément d'intérêt: «l'aurelia ad seru [...] saned» (P., 162), à côté de: «cum de Ihesu l'anma n'anet» (P., 321). Elle joue aussi devant l'infinitif complément du verbe: «il commence à/de parler», et devant l'infinitif historique: «et eux à/de rire».

⁵ Traduction de l'*Ev. de Matthieu* de 1574, cité d'après l'AGI 12, 197 sv., par MEYER-LÜBKE, *Rumänisch und Romanisch*, București,

d'insolite à la présence de *de* devant le génitif-datif: «rândul de oamenilor» (Let., XXXII, 9 = 'l'affaire touchant les hommes'); l'éditeur des *Lettres*, M. A. Rosetti, a supprimé *de* parce que hapax. A tort, croyons-nous. Nous le considérons comme authentique: il prouve que, puisque *de* a pu se substituer à *a* devant le génitif-datif, ce *a* était encore senti comme préposition dans l'ancienne langue.

A est sorti de l'usage aujourd'hui, devant le complément indirect au génitif-datif, parce qu'il y faisait double emploi avec la désinence casuelle. L'affaiblissement de *a* a eu une autre conséquence devant le complément déterminatif au génitif-datif. Ici il pouvait se confondre avec la forme féminine *a* de l'article dit possessival tel que celui-ci apparaît toujours, dès l'origine, devant l'adjectif possessif¹. On avait donc: «ačesta carte a noastră» (Let., VI, 2 = 'cette lettre nôtre'), et «cap de țară a Mulduvei» (Let., XLIV, 3 = 'bout de terre de la Moldavie'). Nous croyons que la

1930 (Acad. rom., Mem. sect. litt., s. III, t. V), p. 11, qui relève une ligne plus loin «turma porcilor». On sait que cette forme de génitif, considérée par Th. Capidan comme «mai vechiu», est assez fréquente en aroumain: cf. Th. CAPIDAN, *Dialectul aromân, o. c.*, p. 386.

¹ La quadruple forme de l'article possessival (*al, a, ai, ale*) apparaît régulièrement dans les plus anciens textes, devant l'adjectif possessif, alors qu'elle ne fait qu'alterner avec *a* préposition devant le complément déterminatif au génitif-datif. Ces formes devant possessifs étaient sans doute senties comme des démonstratifs et s'accordaient avec le substantif précédent. Mais leur origine historique reste douteuse. Malgré l'ingénieuse explication phonétique de GĂZDARU (*Descendenții demonstrativului latin «ille» în limba română*, Iași, 1929, p. 73) pour faire venir directement *al* de *ILLE*, on ne peut s'empêcher de penser que *ad* est aussi à l'origine de cet emploi devant les possessifs. On remarque, à cet égard, que *a* est resté invariable devant les possessifs en aroumain (cf. CAPIDAN, *o. c.*, p. 417): *ameŭ, ameă, ameî, amele*, et qu'on y connaît de plus un emploi, inconnu du dacoroumain, précisément devant le génitif-datif: *amilui, amilor, amiŭei, amiŭor*. Fait suggestif aussi: *de* peut se substituer à *a* devant le possessif; que l'on compare: «ačești oameni ai noștri» (Let., XXVI, 12 = 'ces hommes nôtres'), et «oameni de-i noștri» (Let., XXVI, 11). L'un de nous (L. Mourin) compte reprendre très prochainement cette question de l'origine de l'article possessival.

collision homophonique de ces deux *a* a produit certains résultats dès l'ancienne langue. En effet, à côté de la tournure prépositionnelle, encore fréquente, on voit s'introduire une construction nouvelle où *a* (< AD) est identifié comme article possessif, avec la conséquence que les autres formes de cet article apparaissent maintenant devant le génitif-datif du complément déterminatif. Cette collision a été favorisée par le fait que, tout comme *ad* servait de préférence pour introduire un second régime indirect – «scriem Mării tale [...] și a tot svatul Mării tale» (Let., XIV, 2–4 = 'nous écrivons à Ta Grandeur et à tout le conseil de Ta Grandeur') – il se place plus volontiers devant un second complément déterminatif: «sufletele oamenilor dreptilor și a păcătoșilor» (Apoc., dans G., p. 2 = 'les âmes des hommes justes et des pécheurs'). En dacoroumain moderne cette nouvelle syntaxe avec l'article possessif a complètement évincé l'autre avec la préposition; mais son caractère d'innovation nous paraît confirmé par le fait qu'en moldave et en aroumain c'est *a* invariable et donc prépositionnel qui introduit encore aujourd'hui le complément déterminatif au génitif-datif¹.

Cette manière de voir diffère de l'opinion habituellement reçue qui attribue à la préposition *ad* un rôle dans la transformation de ILLE, etc. en *al*, *a*, *ai*, *ale*. Pour nous, c'est la préposition qui, affaiblie comme elle l'était par son alternance avec le génitif-datif pur, a été entraînée dans le sillage de l'article, tandis qu'elle disparaissait devant le complément indirect.

Cette attraction par le possessif, qui illustre ainsi d'une manière suggestive la raréfaction sémantique à laquelle en était arrivé *ad* en roumain, apparaît aussi dans les compléments de temps. Alternant primitivement avec *de*: «de îtîi [...] a doa [...] a treia» (Cor., Caz. II, dans G., p. 33 = 'premièrement ... deuxièmement ... troisièmement'), ce *a* – conservé invariable en aroumain – est devenu en dacoroumain l'article possessif qui précède l'ordinal: «a treia, al treilea».

¹ Cf. CAPIDAN, *o. c.*, p. 392. L'opposition de M. ROSETTI (*Limba română ...*, *o. c.*, p. 114–115) à cette théorie de la conservation de *a* au lieu de *al*, *a*, *ai*, *ale*, ne nous paraît pas convaincante.

Parallèlement à l'hésitation entre l'emploi ou non de *ad* devant le génitif-datif, existait en ancien roumain, dans les locutions prépositionnelles en *a*, la faculté de conserver ou de laisser tomber ce *a*. On a donc: «am aflată mela înaintă (lisez: înainte) ochiloră tăi» (O., XVIII, 3 = 'j'ai trouvé miséricorde devant tes yeux'); «de supra țării» (O., I, 7 = 'de dessus la terre'); «afara orașului» (O., XXIV, 11 = 'hors de la ville'). Mais sans *a*: «cândă piială dinainte trupului bărbătesc îpreșură tăe» (O., XVIII, 24 = 'quand il circonscrit la peau devant le corps viril'). Les prépositions roumaines de ces exemples, si on les considère dans l'ensemble du système roman – ce qui nous paraît indispensable – ne sont autre chose, à l'origine, que des renforcements de *ad*, tout comme les locutions logoudoriennes: *addainnantis a* et *contra*¹. Et parallèlement à l'hésitation de l'ancien roumain entre *a* et *de* devant le complément déterminatif, existe aussi, pour certaines locutions prépositionnelles en *-a*, la faculté d'y substituer *de*: *ainte de*², *asupra de* (G., Lev., XXVI, 17, O., XXIV, 36), et la langue moderne dit: *afară de*.

Cependant ce serait une erreur de croire que l'on a continué à voir dans *-a* la préposition³. Dans: «înaintă ochiloră tăi», en regard de: «dinainte trupului», le *-a* a été senti comme un article défini féminin singulier postposé, ce qui implique à son tour que l'adverbe précédent était senti comme un nom commun. Une

¹ Dans ce dernier cas – écrit par les bons écrivains logoudoriens *contra a*, mais prononcé *contra* – le *ad*, qui s'est fondu entièrement avec la finale de *contra*, est encore réellement senti puisque *contra* régit en logoudorien le datif – conservé – du pronom personnel, alors que s'il ne contenait pas *ad* il régirait le nominatif-accusatif; on dit donc: *contra mimme* et non *contra mene*. En roumain, *contra* qui régit aussi le gén.-dat. est un néologisme auquel l'ancien dérivé de *contra* latin, *cătră* (actuellement: *către*), a fait partiellement place.

² Cf. DENSUSIANU, o. c., t. II, p. 276.

³ Il reste peut-être une trace de l'état ancien dans la construction de ces prépositions devant le pronom personnel au génitif-datif: *asupra lui/ei/lor*. Le fait qu'on puisse dire aussi *asupra mi/ți* ou *asupra mea/ta* suggère l'équivalence de valeur de *mi*, *-a mea*, *-a lui*. Elle pourra nous aider à résoudre le problème de l'origine de l'article possessif devant les possessifs.

preuve de ce changement dans l'interprétation de la nature des termes en cause se trouve dans le fait que «de suptũ tãrie» (O., I, 7) est devenu non «*de suptũ a țãrii» mais «dedesubtul țãrii» avec l'article défini masculin postposé.

L'article: point extrême de l'évolution de *ad* . . . C'est une bien curieuse destinée pour une préposition.

Gand (Belgique)

G. De Poerck et L. Mourin